

sur le bureau de l'autre Chambre, à cinq heures, les accords conclus à la Conférence économique de l'Empire. Je suis peiné d'avoir à dire que je ne puis les déposer avant cette heure.

L'honorable M. DANDURAND: Pourront-ils être distribués aux membres de la Chambre par le courrier de ce soir au bureau de poste?

Le très honorable M. MEIGHEN: Je le crois.

Le Sénat s'ajourne à trois heures de l'après-midi, demain.

## SÉNAT

Jeudi, 13 octobre 1932.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

### PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU SÉNATEUR

L'honorable JOSEPH-HORMISDAS RAINVILLE, de Saint-Lambert, Québec, est présenté par le très honorable Arthur Meighen, et l'honorable C.-P. Beaubien.

### PRIX DU CHARBON

A l'appel de l'ordre du jour:

L'honorable R. LEMIEUX: Honorables sénateurs, si vous me le permettez, et avant de passer à l'ordre du jour, je désire attirer l'attention du très honorable leader de cette Chambre sur une question importante. J'apprends qu'à la veille d'un hiver qui, pour les pauvres—et presque tout le monde l'est—menace d'être rigoureux, les marchands de charbon se sont coalisés. Il y a quelques années, le prix du charbon était de moitié moins élevé qu'aujourd'hui, et c'est pour le moins surprenant de constater qu'un produit qui, il y a quelques années, coûtait huit dollars la tonne, se vend aujourd'hui 14, 15 et même 16 dollars. L'opinion publique serait reconnaissante au Gouvernement de confier à son ministre du Travail le soin de faire enquête, et je prierais le très honorable leader de cette Chambre de soumettre la question au ministre du Travail en appuyant sur la nécessité de faire disparaître, si possible, les doutes qui existent dans l'opinion publique.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Honorables sénateurs, c'est la première fois que l'on attire mon attention sur le fait que le prix du charbon a monté—du moins c'est ce que l'on prétend—et que la hausse est le résultat d'une contravention à nos lois. Comme tout autre citoyen j'achète du charbon; et

en revisant les derniers états de compte que j'ai reçus, j'ai constaté avec plaisir que le prix réclamé était plus bas que celui des deux ou trois années passées. Cependant, si les gouvernements précédents ont été négligents, ce n'est pas une raison pour que celui d'aujourd'hui faillisse à son devoir—si toutefois il y a devoir à accomplir—et je porterai les remarques de l'honorable sénateur à l'attention du ministre du Travail.

### OBSERVATION DU SILENCE DANS LA SALLE DE LECTURE

L'honorable J.-J. HUGHES: Honorables sénateurs, je désire attirer l'attention de cette Chambre sur une chose qui se pratique, que je crois mauvaise, et qui est en train de devenir un abus. C'est l'habitude prise par certains sénateurs de converser à haute voix entre eux et avec leurs amis dans la salle de lecture du Sénat, et de distraire ainsi ceux qui vont y lire. Cela dure déjà depuis quelques années, mais il semble que, cette année, la situation est pire qu'autrefois. S'il est contraire aux règlements, cet état de choses devrait cesser, sinon, je crois qu'il serait opportun d'amender les règlements. Si toutefois je suis seul à en subir des inconvénients et à m'en plaindre—ce dont je doute—je suis prêt à retirer mes objections.

L'honorable G. LYNCH-STANTON: Si l'honorable sénateur lui-même, et d'autres aussi, parlaient de façon à être entendus de tous, l'on ne converserait pas autant.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Je comprends que l'honorable sénateur s'est plaint de conversations qui troublent le silence dans la salle de lecture. Je ne puis pas être là assez souvent pour confirmer ou nier l'accusation, mais je signalerai le cas au comité compétent.

L'honorable M. BUREAU: Quand un sénateur dont le siège est au milieu de cette Chambre se lève et s'adresse au Président, les sénateurs qui sont à l'arrière ont beaucoup de difficulté à entendre et comprendre ce qu'il dit. Un membre qui adresse la parole devrait faire face au côté opposé de la Chambre, l'Opposition au Gouvernement, et *vice versa*.

Le très honorable M. GRAHAM: Ah! que l'on acquiert donc de mauvaises habitudes aux Communes.

### DISCOURS DU TRÔNE

#### ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat reprend l'étude du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session, et la motion de l'honorable M. Poirier pour l'adoption de l'Adresse en réponse.